

Modifications aux statuts et règlements

Version septembre 2021	Modifications proposées	Notes
<p>Chapitre 2 – Les membres</p> <p>...</p> <p>2.1 ADMISSION ET CONDITIONS</p> <p>Pour devenir membre du Syndicat et le demeurer, il faut remplir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) signer le formulaire de demande d'adhésion; b) payer un droit d'entrée de deux (2 \$) dollars; c) payer la cotisation syndicale et verser toute autre redevance exigée; d) se conformer aux Statuts et règlements du Syndicat. <p>2.2 MEMBRES</p> <p>Les membres sont les enseignantes et enseignants couverts par l'unité de négociation du Syndicat.</p> <p>Elles et ils peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) à temps plein; ... i) en retraite progressive. 	<ul style="list-style-type: none"> e) Avoir démissionné selon l'article 2.4 depuis moins de 2 ans et recotiser plus de 12 \$. <p>Une enseignante ou un enseignant ayant cotisé moins de 12 \$ dans l'année sera considéré membre non-cotisant.</p>	

Version septembre 2021	Modifications proposées	Notes
<p>...</p> <p>2.4 DÉMISSION</p> <p>Toute démission est adressée par écrit à la présidence du Syndicat de l'enseignement du Saguenay qui en accuse réception et en informe le conseil d'administration.</p>	<p>Un membre peut se retirer du Syndicat de l'enseignement du Saguenay en donnant sa démission par écrit à la présidence du Syndicat qui en accuse réception et en informe le conseil d'administration.</p> <p>Toute démission remise à l'employeur par le membre entraîne automatiquement une démission du Syndicat.</p> <p>Le membre qui cesse de verser sa contribution pendant deux ans et un jour est considéré comme ayant remis sa démission du Syndicat, sauf si le lien d'emploi avec l'employeur est conservé.</p>	
Annexe 1 – Fonds de résistance syndicale	Biffer en entier	
Annexe 2 – Fonds d'immobilisation	Modifier pour en faire l'annexe 1	
Annexe 3 – Fonds de support aux délégations	Biffer en entier	
Annexe 4 – Fonds d'aide juridique	Biffer en entier	
Annexe 5 – Fonds de relève syndicale	Biffer en entier	